

L'ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE EN MILIEU RURAL

Introduction

Le propos de ce travail de recherche réside dans l'investigation de l'Association Sportive Scolaire en tant que secteur d'intervention particulier des professeurs d'EPS, qui se trouvent, dans ce cadre, assujettis à un contexte institutionnel. Ce contexte est paradoxalement très prisé des usagers (enseignants et élèves) tandis que les études semblent peu nombreuses à le décrypter.

Inscrite dans le cadre des recherches sur l'intervention, qui investiguent l'enseignement ordinaire, cette étude à visée descriptive et compréhensive concerne un enseignant d'EPS qui est en charge de l'encadrement des sports collectifs dans l'Association Sportive Scolaire du collège rural où il enseigne.

Cette observation s'inscrit en amont dans une étude plus large concernant plusieurs enseignants d'EPS et visant à approcher leurs conceptions des missions qui leur sont conférées dans le cadre de l'encadrement des sports collectifs à l'AS (Amans-Passaga, 2005). Les résultats de cette étude mettaient en évidence un fort assujettissement aux éléments qui composent le contexte de leur action (type d'établissement, niveau du groupe, conditions matérielles, motivation des élèves ...). Ce qui nous a décidé à approfondir l'étude autour d'un cas particulier inscrit dans un contexte spécifique dont on allait s'attacher à analyser le poids.

Cadre théorique

Une recherche didactique

Le cadre d'inscription de la recherche est celui de la didactique : lequel propose d'investiguer des systèmes didactiques spécifiques et préconise à ce titre une approche descriptive et compréhensive de l'enseignement ordinaire (Amade-Escot, 2003). On se propose ici d'identifier les conditions de possibilité de fonctionnement d'un système didactique. Et de mettre en évidence les déterminations qui pèsent sur l'enseignant afin de repérer ce qui est de l'ordre des contraintes et ce qui est de l'ordre de son intentionnalité.

Le contexte institutionnel : les Orientations proposées par le Plan UNSS 2004-2008 :

Rappelons que toute Association Sportive d'établissement du second degré de l'enseignement public adhère à la fédération UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), laquelle édicte des textes d'orientation pluriannuels que les enseignants doivent s'approprier et dont voici le résumé :

L'AS se doit d'être un lieu de démocratisation des pratiques corporelles ; tout élève peut prétendre participer ; aucune sélection ne s'opère, ce qui n'exclue pas de conduire certains vers un niveau de pratique et de résultats relevant de l'excellence (compétition) ; la notion d'équipe est valorisée en tant que cadre de construction d'un projet commun ; corrélativement, l'investissement à l'AS se finalise dans les rencontres inter-établissements. La responsabilisation des adhérents dans le fonctionnement de l'association d'établissement, dans l'organisation des compétitions est un autre axe fort traduit dans l'objectif d'initiation à la vie associative : une part des tâches et des décisions doit revenir aux élèves afin d'encourager chez eux la prise d'initiative et de susciter des vocations de membres actifs dans le cadre associatif. Enfin, l'AS se veut un lieu « citoyen » où les relations entre jeunes et entre jeunes et adultes se trouvent facilitées.

¹ GReDIAPS (Groupe de Recherche en Didactique et Intervention en APS) Université J.F. Champollion, Rodez, Laboratoire LEMME EA 3692, Université Paul Sabatier, Toulouse

Les études menées sur l'intervention en milieu rural

Nous nous appuyons ici sur les travaux récents réalisés par l' « Observatoire de l'Ecole Rurale (OER) », portant sur les modes de scolarisation et les conditions d'études et de réussite des élèves de milieu rural et montagnard, sur les dispositifs de rupture de l'isolement mis en œuvre çà et là. En 2005, Alpe, Champollion et Poirey posent les questions relatives à la gestion des effectifs d'élèves, à la contrainte des distances géographiques, à la densité et la diversité de l'offre de formation, à la qualité de l'enseignement, et ouvrent des pistes par rapport à la différenciation des cursus des élèves des établissements urbains et ruraux en évoquant la notion d' « *effets de contexte urbains et ruraux* ».

Nous tenterons de confronter leurs conclusions à la situation originale approchée dans le cadre de cette étude.

Méthodologie

L'étude décrite ici a été menée auprès d'un enseignant que nous appellerons ici Jean. Elle a pour projet de comprendre les différents déterminants de son action didactique. A cette fin, nous sommes inspirés des méthodologies d'observation didactique développées par Schubauer Léoni et Leutenegger (2002) qui invitent à croiser le point de vue intrinsèque de l'enseignant (les finalités qu'il se donne, ce qu'il pense de son action,), auquel on accède ici grâce à deux entretiens, et le point de vue du chercheur construit à partir de l'observation des pratiques d'intervention lors de deux séances d'entraînement en AS. Les différentes traces ainsi collectionnées seront ensuite confrontées pour décrire et comprendre le positionnement de l'acteur afin de « réduire l'interprétation que l'on donne des faits observés et d'identifier le fonctionnement du système didactique » (Schubauer Léoni, Leutenegger, 2002).

Résultats : une pratique d'intervention très contextualisée

L'enseignant observé est affecté depuis un certain nombre d'années dans un collège public d'environ 250 élèves (220 demi-pensionnaires et 22 internes) installé dans un gros bourg de 1400 habitants doté d'installations propres satisfaisantes (terrains extérieurs pour les sports collectifs et gymnase). L'organisation de la journée, cours de 9h. à 12h. et de 13h. à 17h, justifiée par la provenance géographique des élèves (communes rurales des environs, utilisation des transports scolaires) ne libère qu'une heure d'intercours entre 12h. et 13h. L'équipe EPS est composée de deux enseignants ; ceux-ci sont parvenus à mobiliser massivement les élèves du collège sur la participation à l'AS (autour de 35 % d'inscrits).

L'analyse des entretiens et des séances a permis de typologiser l'enseignant et son contexte d'intervention et de formuler quelques conclusions relatives à ses choix d'organisation, aux caractéristiques de son action didactique ; sous la forme des considérations suivantes :

La programmation des APS pratiquées à l'AS est choisie en liaison avec le contexte géographique et l'offre sportive locale où le football est dominant (« *J'ai 37 inscrits au handball parce qu'il n'y a pas de club local et que les élèves ont envie de connaître autre chose que le foot ; mais, ça a une incidence sur le niveau puisque je n'ai aucun joueur de club*) . Le parti pris de l'équipe pédagogique est de ne pas programmer le football et d'offrir à la découverte une gamme d'APS aussi large que possible afin d'élargir la culture des élèves, même si certaines limites sont posées comme le fait que des activités spécifiquement féminines ne puissent être programmées par manque d'enseignant compétent.

En outre, le projet d'AS de l'établissement préconise une organisation favorisant la multi-activité au fil de l'année : (« *ici, l'enseignant ne peut pas se permettre comme dans un gros collège d'encadrer une seule activité sportive sur l'année, sinon le choix serait trop restreint pour les élèves* »). Les adhérents peuvent ainsi pratiquer au cours de l'année plusieurs APS : par exemple : sport collectif sur la première partie de l'année, athlétisme ensuite, et journées de découverte d'Activités de Pleine Nature (ski, orientation, activités nautiques...) dans un souci d'élargissement de leur culture sportive. En effet, l'enseignant semble, à travers cette offre alternative large ciblant des activités méconnues des élèves, poursuivre un projet de démocratisation, de vulgarisation de différentes pratiques sportives, qui l'emporte sur les objectifs de performance sportive, lesquels s'inscriraient plutôt dans une organisation programmant une activité unique dans la durée .

Les choix ci-dessus induisent un investissement lourd de la part des enseignants d'EPS (au nombre de deux dans l'établissement) pour gérer les effectifs inscrits (l'enseignant en question accueille 37 élèves en même temps pour les entraînements de sports collectifs) et pour encadrer les jeunes le mercredi après-midi et tous les jours entre 12h30 et 13h30 en semaine ; investissement qui dépasse largement le forfait hebdomadaire de 3 heures. L'optimisation du fonctionnement de l'association sportive dans un établissement comptant peu d'enseignants suppose donc de la part de ces derniers un investissement dépassant largement le forfait institutionnel.

Le fonctionnement, l'organisation de l'AS sont placés sous la dépendance des contraintes organisationnelles imposées par le contexte rural (*le retour des enfants chez eux après l'AS du mercredi pose problème pour certains*) ; ainsi, la programmation des entraînements n'est possible que sur le temps court de la demi-pension lequel est réduit pour que les enfants ne rentrent pas trop tard chez eux avec les transports scolaires ; il est fondamental de noter que cette contrainte est déterminante par rapport au choix des contenus des séquences d'entraînement, où l'on observe que le jeu dirigé occupe la majorité du temps d'entraînement disponible mais « *comme l'essentiel est de préserver la motivation des élèves et que l'on a peu de temps, priorité au jeu !* »! et ce, alors qu'une conception différente de l'enseignement des sports collectifs avait été repérée dans l'entretien .

Les contraintes temporelles et la taille du groupe semblent en outre influencer le type d'attitude pédagogique de l'enseignant durant les séquences d'entraînement où l'observation nous amène à le qualifier de prescriptif et directif alors qu'il décrit dans l'entretien une volonté d'attitude plus participative.

Par ailleurs, un des corollaires de la difficulté d'encadrement due à la fréquentation importante est la responsabilisation, l'autonomie exigée des élèves (« *s'appuyer sur les grands pour aider les plus jeunes, match en auto-arbitrage...* ») manifestant par là la nécessité de déléguer une partie de sa mission. On voit ici que certaines faiblesses ou difficultés inhérentes au contexte sont habilement contournées de sorte à favoriser le fonctionnement du système ; ce qui contribue en outre à satisfaire aux finalités que l'institution préconise pour l'Association Sportive (les élèves doivent développer des compétences d'encadrement, prendre des responsabilités, ...)

Conclusion

Les entretiens analysés, le contexte décrit ont été l'occasion de rendre compte d'une réalité particulière dans laquelle l'enseignant semble bien assujéti à des contraintes locales auxquelles il ne peut se soustraire pour concevoir et organiser son action.

Dès lors on peut avancer que des inégalités ou plutôt des différences ici d'ordre culturelles, géographiques, contextuelles génèrent assurément des modalités de scolarisation différentes. Dans le cas présent, les difficultés objectives, incontestables, ne résistent pas devant la motivation et l'implication de l'enseignant interrogé pour élargir la culture sportive des élèves adhérents et accroître les potentialités éducatives de la structure. Le constat de l'OER relatif à la fragilité des ressources humaines de ce type d'établissement se trouve ici à discuter. Le manque de moyens s'avère certes effectif ; la compensation de la situation tient au bon vouloir des enseignants de s'investir davantage et à leur inventivité au registre de l'organisation des séquences et de la gestion des groupes.

Cette analyse de cas montre en effet comment l'enseignant s'efforce de trouver un compromis dans son projet entre ses conceptions d'une part et le contexte géographique, culturel, les caractéristiques et attentes du public d'autre part. Elle fait apparaître à la fois, les difficultés matérielles et logistiques qu'il rencontre pour prétendre pouvoir poursuivre les objectifs fixés par l'UNSS, mais aussi les atouts inhérents à un tel contexte : réceptivité et fidélité du public sont deux paramètres révélateurs, mais assurément indissociables du lourd investissement consenti par le professeur acquis à la fois à la cause de l'enseignement en milieu rural et à celle de l'Association Sportive .

Bibliothèque

- **Alpe, Y., Champollion, P. , Poirey, J.L.,** (2005), *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard*, Tome 3 *Collégiens à mi-parcours*, Presses Universitaires de Franche Comté, Besançon.
- **Amade-Escot, C.** (2003). *Didactique de l'Education Physique : état des recherches*. Paris : Editions Revue EPS.
- **Amans-Passaga, C.,** (2005), « L'enseignement des sports collectifs par les professeurs d'EPS dans le cadre de l'Association Sportive Scolaire : étude comparative des conceptions de quelques enseignants » *Journal électronique eJRIEPS*, 8, pp.4-23.
- **Schubauer-Léoni, M.L., Leutenegger, F** (2002). *Expliquer et comprendre dans une approche clinique/expérimentale du didactique ordinaire*. In F. Leutenegger et M. Saada-Robert (Eds). *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation*. (pp. 227-251). Bruxelles : De Boëck.